

Compte-rendu de la réunion du 1^{ER} CONSEIL D'ECOLE

Jeudi 14 novembre 2013

Présents :

Les représentants de la mairie : Mr Thévénet

Les représentants de parents d'élèves : Mme Villard, Mme Senellier, Mr Lebault, Mme Charron, Mme Chatelier

Les enseignants : Mme Colin, Mme Bonnet, Mme Brosset, Mme McDonnell et Mr Bourriaud.

Les ATSEM : Mme Colinet et Mme Royoux

Sont excusés :

Mme Montels, IEN

Mr Garcia, maire

Mme Auras, représentante des parents

Mme Blondel et Mme Certain, enseignantes et les enseignants du RASED

Mme Colin introduit la séance en souhaitant la bienvenue aux nouveaux représentants des parents d'élèves et remercie la municipalité pour les travaux estivaux réalisés dans les locaux de l'école.

Secrétaire : Mme Chatelier

Début de séance à 18h35

Rappel de l'ordre du jour

1. Rôle et attributions du conseil d'école

Les élections se sont déroulées par correspondance le vendredi 11 octobre ; 158 inscrits, 108 votants 10 blancs/nuls soit 98 suffrages exprimés (58% des inscrits). Les 5 sièges ont été pourvus par Mmes Charron, Chatelier, Villard, Auras et M. Lebault.

Titulaires	Suppléants
Virginie CHARRON Marion CHATELIER Franck LEBAULT Sophie VILLARD Emmanuelle AURAS	Caroline SCODELLARO Delphine SENELLIER

Les attributions du conseil d'école sont définies par les articles D411-1 et suivants du code de l'éducation. (renvoi au document transmis l'an dernier par les représentants des parents d'élèves).

Les représentants des parents d'élèves indiquent que la totalité des classes (de la petite section au CM2) est couverte par les parents élus.

Les parents élus résumement succinctement leurs attributions au sein du conseil d'école à savoir 1) prendre part aux décisions concernant l'école (vote du règlement, proposition d'organisation du temps scolaire, suggestions quant à l'élaboration du projet d'école en dehors des questions de pédagogie) et 2) dialoguer et assurer la liaison entre famille et école (relai des questions de parents d'élèves, diffusion des compte-rendus, médiation).

Les parents élus font part à l'équipe enseignante ainsi qu'au représentant et employées de la mairie du fonctionnement de leur groupe :

- Pour une plus grande visibilité auprès des parents d'élève, les parents élus afficheront un trombinoscope sur le tableau d'affichage. Ils peuvent être consultés à tous moments à la sortie de l'école et par mail conseil.decole.bignoux@gmail.com,

- Les parents sont sollicités environ 15 jours avant le conseil d'école afin de soumettre leurs questions. La soumission doit être faite par écrit soit sur papier posté dans la boîte aux lettres de l'école (et non de l'APE) soit par mail à l'adresse donnée ci-dessus,
- Les parents élus se rassemblent dans les 10 jours précédant le conseil d'école afin de synthétiser les questions et de les répartir par thématiques (vie scolaire, matériel, cantine/garderie etc.).
- Les questions sont soumises, en préservant l'anonymat des parents, à l'équipe enseignante ainsi qu'à la mairie 8 jours avant le conseil d'école. Ce délai est mis à profit pour éclaircir le sens des questions posées si doutes ou incompréhension il y a.
- Le compte rendu est rédigé par le secrétaire de séance qui tourne entre les représentants des parents d'élèves et l'équipe enseignante.
- La diffusion du compte-rendu est assurée par affichage sur le panneau extérieur et mise en ligne sur le site de l'école : <http://sites86.ac-poitiers.fr/bignoux/>

Les parents élus demandent à ce que l'adresse mail destinée à les joindre soit indiquée sur le site de l'école, ce à quoi Mme Colin répond positivement.

2. Effectifs et répartition

Noms des enseignants	2 ans	3 ans	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CLIS		Effectif des classes
Mme Bonnet		12	4									16
Mme Brosset			8	14								22
Mr Bourriaud					16	6						22
Mme Blondel Mme McDonnell						9	11					20
Mme Colin Mme Certain								11	11			22
Total des élèves par niveaux		12	12	14	16	15	11	11	11			102

Le conseil des maitres a décidé de procéder à l'admission de TPS en janvier 2014. 4 élèves sont inscrits en mairie.

Concernant la prévision des effectifs pour la rentrée 2013-2014 :

11 CM2 vont partir au collège.

11 arrivent en PS (nés en 2011).

donc stabilité des effectifs (13 nés en 2012), mais des incertitudes quant à la carte scolaire qui ne sera connue qu'en mars/avril 2014.

3. Organisation du temps scolaire et projet pour la rentrée 2014

✓ 2013-2014

lundi	9-12h	13h30-16h
mardi	9-12h	13h30-16h
mercredi	9-12h	1 mercredi libéré sur 3
jeudi	9-12h	13h30-16h
vendredi	9-12h	13h30-16h

Les APC (activités pédagogiques complémentaires) ont lieu les mardis et jeudis de 16h à 16h45. Elles ne concernent pas les PS.

Une dizaine d'élèves par groupe

8 groupes de niveau sauf CP/CE1 ensemble

Pendant 6 semaines sur la même thématique et avec le même enseignant puis changement de thématique au bout de 6 semaines ;

4 thématiques : Atelier philosophie (Mme brosset), atelier jeux de société (Mme Bonnet), atelier scientifique (Mr Bourriaud), atelier éveil corporel et musical (Mme Blondel et Mme McDonnell)

Ces ateliers se termineront le 12 juin 2014

Les élèves du mardi restent le mardi, ceux du jeudi restent le jeudi

Les enseignants ont essayé de mettre les fratries sur le même jour. Il n'y a que quelques familles pour lesquelles cela n'a pas été possible (ne pas hésiter à signaler les difficultés d'organisation).

✓ 2014-2015

Beaucoup d'incertitudes :

Nouveaux programmes, nouveau projet d'école sur lequel nous travaillons actuellement (nous travaillions sur un avenant l'année dernière)

Le nouveau projet d'école sera présenté pour validation lors d'un prochain conseil d'école et avant la rentrée 2014/2015.

Maintien des APC ?

Concernant les horaires : maintien des mercredis libérés ? demande-t-on à nouveau une dérogation

La mairie a jusqu'au 11 décembre pour proposer le POTS (Projet d'Organisation du Temps Scolaire) et un éventuel PET (Projet Educatif Territorial), et soumettre des horaires. Ces documents seront validés en concertation avec l'équipe enseignante et les représentants des parents d'élèves.

Questions des parents d'élèves :

- *Afin d'avancer sur une réflexion concernant les activités périscolaires qui pourraient-être mises en place sur le temps de garderie, un tableau de pointage par créneaux horaires pourrait-il être mis en place sur une période de 2 à 4 semaines ; ce tableau a pour objectif de cibler les effectifs et d'évaluer les créneaux et jours où il serait pertinent de proposer des activités.*
 - *La mairie indique que la garderie va être équipée d'un ordinateur permettant la mise en place d'un pointage aisé sous excel.*

- *Ne peut-il pas être proposé aux élèves volontaires de commencer leurs devoirs ? sans solliciter l'aide des adultes mais à côté des élèves qui bénéficient du soutien scolaire ? Des règles de bonnes conduites seraient à définir pour préserver les enfants aidés par les bénévoles.*
 - *La mairie indique que les élèves ne sont pas incités à faire leurs devoirs ; ce n'est pas le rôle des responsables de la garderie. Les bénévoles de l'aide aux devoirs ne prennent en charge qu'un petit groupe. Si des élèves souhaitent faire leurs devoirs en dehors de ce cadre cela doit être fait dans l'enceinte de la garderie.*

- *Des activités occupationnelles type "concours de Kapla" peuvent-elles être organisées pendant la garderie?*
 - *La mairie indique que quelques ateliers sont proposés au cours de l'année (halloween, Noël), notamment par la nouvelle service civique Mlle Bonnoit, mais il est difficile de mettre en place des ateliers sur le long terme au regard du manque de régularité de présence des enfants. Le personnel note que les enfants aiment s'occuper de façon libre après une journée de classe. Pour organiser des activités se pose toujours le problème du nombre d'encadrants qui reste insuffisant.*

- *A la suite des rencontres parents-mairie engagés cet été, continue-t-on une réflexion commune sur les améliorations à apporter à la garderie en termes de taux d'encadrement et d'activités périscolaires ?*
 - *La mairie reste ouverte à toute discussion même si les prochains mois ne sont pas propices au développement de projets, les équipes municipales étant sollicitées pour les élections.*

- *Comment se déroule les goûters ?*
 - *Le goûter est pris à 16h50. Sa composition change régulièrement : pain, confiture, fruits, crème dessert... Les enfants ont de l'eau à leur disposition.*

- Des erreurs sur les factures de cantine ont été remarquées. Comment se fait le comptage des présences ?
- Le pointage est manuel, des erreurs peuvent être commises mais leur rectification peut être faite en mairie.
- Peut-on payer la cantine et/ou la garderie en chèque-CESU ?
- Mr Thévenet se renseigne.

4. Vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur appelle des modifications concernant les horaires.
Le règlement fait l'objet d'une relecture collective et est approuvé à l'unanimité.
Il sera modifié et transmis aux parents.

Mme Colin rappelle que les enfants en retard doivent être accompagnés par leurs parents jusqu'à la classe

5. Hygiène et sécurité

Exercice incendie : Un premier exercice a eu lieu lundi 4 novembre en fin de matinée.

Ni les élèves, ni les enseignants n'étaient prévenus. L'exercice a permis d'évacuer les 4 classes en 2 min 30. L'alarme incendie de la classe CM1-CM2 est branchée sur la médiathèque.

Demander à la mairie d'organiser un exercice sur un temps de médiathèque ou de restauration.

Le plan de confinement en rapport avec la proximité de la centrale de Civaux doit être revu. Ce plan aura probablement un coup non négligeable en raison du renouvellement des denrées périssables qu'il intègre.

Vérification des structures de maternelle et buts de foot ?

L'équipe remercie la municipalité pour les travaux qui ont été réalisés ds la salle d'anglais et l'atelier informatique (murs, sols, évier)

Mme Colin rappelle que les jeux de la cour ne doivent pas être utilisés par les enfants en dehors du temps scolaire (notamment à la sortie des classes).

6. Les finances :

Au 31 octobre 2013, solde de la coopérative scolaire : 2639.92 €

Participations des parents = 1002 euros

Affiliation USEP : - 450

Cotisation OCCE/MAIF - 250

Au 12/11/12, le solde s'élève à presque 2000 euros

L'équipe enseignante remercie les financeurs :

- La mairie : fournitures, participation aux transports, prise en charge de la location de la piscine, participation de 80€ par enfant et par année pour la classe transplantée.
- L'APE et l'école des sports pour les frais de transport à la piscine

Ces financements ont permis d'intégrer un niveau supplémentaire (les CE2) aux cours de piscine. Les CP-CE1-CE2 y ont accès une fois par semaine pendant neuf semaines (jusqu'au 9 décembre).

7. Présentation des projets pour 2013-2014

1. Rencontres USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré)

USEP pour tous les niveaux sauf les petits (PS). Les rencontres débiteront au premier trimestre 2014 afin de favoriser des échanges rapprochés dans le temps entre les classes.

MS/GS (Classe de Mme BROSSET)

Les moyens de la classe de Mme Bonnet sont intégrés à la classe de Mme Brosset, parce que cette année ils ne sont que 4 et parce que l'effectif de la classe Mme Brosset le permet.

Les rencontres prévues :

- Janvier : activités nouvelles (parachute, cirque etc.) à Migné ? Buxerolles ?
- Avril : Sports collectifs à Migné ? Buxerolles ?
- Juin : Randonnée à Bignoux

Dans le cadre du printemps des maternelles, une course d'orientation très certainement proposée aux enfants.

CP-CE1 (classe de Mr BOURRIAUD)

En dehors de la rencontre de juillet sur Bignoux (course d'orientation), le programme des activités n'est pas encore défini. Les rencontres se feront avec les écoles Pablo Neruda et Paul Blet.

CE1-CE2 (classe de Mme McDonnell et Mlle Blondel)

Les rencontres prévues sont :

- 10 janvier : sports collectifs à StGeorges les Baillargeaux,
- 14 avril : athlétisme
- 26 juin : course d'orientation à Bignoux

CM1-CM2 (classe de Mme COLIN)

Les rencontres thématiques sont privilégiées (rugby, vélo, multi-activité). Leurs dates ne sont pas encore définies.

2. Marché de Noël

Exposition et vente des productions des enfants à la salle socio-culturelle. La date arrêtée serait probablement le jeudi 19 décembre.

Le repas de Noël devrait être le mardi 17 décembre

Dans cette dernière semaine d'école, le père et la mère Noël pourrait de nouveau faire un détour par Bignoux.

3. Défilé de printemps

Le défilé de printemps, anciennement appelé carnaval, aura normalement lieu l'avant dernier vendredi avant les vacances de Pâques (soit le 11 avril ?).

Aucune classe transplantée n'est prévue à ce jour. Cependant, ce constat peut être amené à évoluer; les projets naissent aussi au cours de l'année en fonction des opportunités qui se présentent.

L'équipe enseignante prévoit maintenant de rencontrer les responsables de l'APE pour leur présenter les projets et les solliciter.

Questions des parents

« J'aurais aimé savoir comment les enseignants voient au quotidien la vie scolaire, comment à travers différentes rencontres soudent-ils le lien enseignants-parents-mairie.

Comment créer un lien dans cette triangulaire pour le bien de tous?

Que l'école soit un lieu d'apprentissage oui.... mais pas seulement, qu'elle soit aussi un lieu d'échange et de partage entre adulte et enfant sous différentes formes que ce soit?

Est-ce que des réunions entre l'association des parents d'élèves, l'équipe pédagogique et la mairie ne peuvent elle pas voir le jour pour mener à bien les différentes actions, différents projets tout au long de l'année? »

- *Les projets ne sont définis dès le début de l'année. Cependant, dès qu'ils le sont, l'équipe enseignante prévoit un échange avec l'APE pour solliciter son implication. Si des besoins ou des envies spécifiques sont portés par l'APE, celle-ci peut solliciter à tout moment l'équipe pédagogique. L'école ne peut pas recevoir toutes les envies individuelles des parents lorsqu'il s'agit de développement autour d'un projet ou de propositions de projets. Il est préférable que l'APE soit le canal d'expression de ces envies, idées, propositions et bonnes volontés.*

« Je trouve aussi dommage que l'école ne s'implique pas plus à des moments comme Noël, le carnaval (en avril au milieu de rien en terme de date, difficultés de partager avec les enfants, personne ne se mélange les parents d'un côté, les enseignants de l'autre les enfants dans leur coin...) ? la semaine du goût est-elle exploitée ? la semaine du tri des déchets ? »

- *Le carnaval a été rebaptisé « défilé de printemps » pour éviter toute confusion. Sa date, plus tardive que le carnaval s'explique d'une part par le temps nécessaire aux enseignants pour travailler avec les enfants sur ce projet et d'autre part par le temps plus clément à cette période. Le sentiment de scission entre enfants/parents/enseignants est peut-être le fait des règles strictes de défilé (les parents peuvent suivre les enfants mais ne doivent leur tenir la main, les porter etc.) comme de la faible disponibilité des enseignants vis-à-vis des parents. Ces deux facteurs s'expliquent par le fait que le défilé a lieu sur le temps scolaire et que seule l'équipe enseignante est responsable des enfants pendant le défilé. Bien que l'équipe enseignante ait eu le sentiment que ce rassemblement avait plu à un grand nombre de parents, les idées pour animer ce défilé (fanfare ?) et créer de la cohésion entre les parents sont les bienvenues. Cependant, l'APE doit se faire le relai de ces dernières et les porter.*
- *La semaine du tri des déchets n'est pas exploitée car il n'y a pas matière sur Bignoux...village et forêt propres !?*

« Pour les enfants de la maternelle, serait-il possible d'avoir connaissance du classeur des ateliers/événements de la classe de son enfant ? Est-il envisageable de faire circuler ce classeur les vendredis soirs aux parents pour un retour les lundis matins ? »

- *Cette question est comprise comme s'adressant au cahier d'activités en couleur de la classe de petite section. Ce à quoi il est répondu que ce cahier est consultable et qu'il tourne entre les familles d'un week-end à l'autre. Il faut donc laisser le temps de la rotation. Si cette question s'adresse aux classeurs d'activités fournis avant les vacances scolaires, cela constituerait une perte de temps de compiler chaque semaine les travaux des enfants... sans compter les oublis de classeurs à la maison.*

Questions de parents non abordées faute de temps ou déjà abordées lors d'un précédent CE

« Comme dans d'autres écoles, un site Internet avec un accès sécurisé (mot de passe aux parents) pourrait-il être créé pour visualiser notamment les photos d'événements qui ponctuent l'année scolaire ? Les menus mensuels de la cantine pourraient y figurer générant des économies de papiers imprimés » >> cf. Compte rendu du conseil d'école du 4 mars 2013 sur le site internet de l'école.

« Un abri pourrait-il être installé à proximité de la grille de l'école pour les enfants obligés d'attendre l'ouverture de la porte sous la pluie ? »

« Comment améliorer l'occupation de la place handicapée sur laquelle les personnes se garent sans répondre d'un handicap ? »

Le prochain conseil d'école aura lieu courant mars 2014.

Fin de séance à 21h20

La secrétaire
Mme Chatelier

La présidente
Mme Colin